



Centre de Recherche et d'Action sur les Droits  
Économiques Sociaux et Culturels

Cité COSEPI, Ngor Almadies - Dakar, Sénégal.

Téléphone : 33 865 05 44 - E-mail : [contact@cradesc.org](mailto:contact@cradesc.org) - Site web : [www.cradesc.org](http://www.cradesc.org)

## Termes de référence

### **Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'Étude sur les impacts de l'exploitation pétrolière sur le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et les Aires Marines Protégées (AMP)**

#### **I. L'organisation**

Le Centre de Recherche d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) est un think-tank et une organisation de droit sénégalais qui travaille exclusivement pour la reconnaissance, le respect et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Il se positionne comme un centre de recherche et d'actions sur les législations et les politiques publiques en Afrique de l'Ouest francophone et au Sahel.

Le CRADESC ambitionne d'être un think-tank aux compétences reconnues sur les droits économiques, sociaux et culturels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, par le caractère innovant et pertinent de ses recherches, la qualité de son expertise et ses capacités avérées de plaider et d'animation d'un dialogue constructif en faveur de ces droits.

Pour en savoir plus : <https://cradesc.org> et/ou <https://www.facebook.com/cradesc/>

#### **II. Contexte et justification**

Le Sénégal, dans sa quête de développement économique et d'accession à l'émergence, s'est résolument engagé dans l'exploitation de ses ressources pétrolières et gazières, notamment dans les zones offshore du littoral atlantique. Depuis la découverte de gisements comme ceux de Sangomar, Grand Tortue Ahmeyim (GTA) ou Yakaar-Teranga, une nouvelle ère énergétique s'est ouverte, portée par la perspective de revenus substantiels pour l'État.

Cependant, cette dynamique extractive se déploie dans un espace écologique extrêmement fragile et stratégique, notamment dans la région du Delta du Saloum, qui abrite des Zones Marines Protégées (ZMP), des aires communautaires de conservation et le Parc National du Delta du Saloum (PNDS), inscrit depuis 2011 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et reconnu comme site Ramsar. Ce territoire, véritable sanctuaire de biodiversité, regroupe des écosystèmes uniques : mangroves, bolongs, îles, forêts maritimes, zones humides, qui assurent des fonctions écologiques et socio-économiques essentielles.

Le PNDS et les ZMP jouent un rôle vital dans la reproduction des espèces halieutiques, la régulation des flux hydrologiques, la séquestration du carbone et la résilience face aux changements climatiques. Ce patrimoine naturel est aussi le socle de nombreuses activités traditionnelles (pêche artisanale, transformation de produits halieutiques, ramassage de coquillages, agriculture de subsistance, tourisme écologique), qui assurent la subsistance de milliers de familles, en particulier les femmes et les jeunes.

L'exploitation pétrolière en cours dans les zones adjacentes à ces espaces protégés soulève donc de vives inquiétudes. Les risques associés sont multiples : pollution marine, marée noire, déversement d'hydrocarbures, perturbation des habitats sensibles, conflits d'usage entre pêcheurs et industriels, perte d'accès aux ressources, dégradation des paysages, effets cumulés sur les écosystèmes déjà fragilisés par le changement climatique.

Malgré l'existence de textes réglementaires en matière d'évaluation environnementale et sociale (EIES), de zonage côtier ou de participation publique, les dispositifs de contrôle et de redevabilité restent limités. Par ailleurs, les populations locales, souvent peu informées ou marginalisées dans les processus décisionnels, subissent les effets des projets sans en tirer de bénéfices équitables, au mépris de leurs droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Face à cette situation, le CRADESC considère qu'il est impératif de documenter de manière rigoureuse, indépendante et participative les impacts réels et potentiels de l'exploitation pétrolière sur le PNDS et les AMP environnantes.

Cette documentation s'inscrit dans une perspective de recherche-action pour un plaidoyer basé sur des preuves, nourrie par les principes de justice environnementale, de redevabilité écologique et de participation citoyenne.

Elle vise à éclairer les décideurs publics, les partenaires techniques, les communautés locales et les organisations de la société civile sur les menaces systémiques que fait peser l'industrie extractive sur les aires protégées et les droits fondamentaux des populations riveraines. Elle fournira des éléments de plaidoyer, de veille et d'alerte pour promouvoir une gouvernance des ressources naturelles respectueuse de l'environnement, des normes internationales, et des aspirations des communautés locales.

A ce titre, le Centre est à la recherche d'un consultant ou d'un cabinet pour mener l'étude sur les conséquences potentielles de l'exploitation pétrolière sur le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et les Aires Marines Protégées (AMP).

### III. Objectifs de la mission

#### Objectifs de la mission

##### **Objectif général de la mission :**

Le/la consultant(e) aura pour objectif général d'évaluer les impacts de l'exploitation pétrolière sur les écosystèmes du Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et des Zones Marines Protégées (ZMP), en vue de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles fondées sur les droits humains et la sauvegarde environnementale.

##### **Objectifs spécifiques de la mission :**

Le/la Consultant(e) devra spécifiquement :

- Analyser les effets réels ou potentiels des opérations pétrolières sur la biodiversité marine et côtière.
- Identifier et évaluer les risques de pollution (accidents, rejets, fuites) pour le PNDS et les aires marines protégées.
- Évaluer les conséquences de l'exploitation pétrolière sur les activités de pêche, le tourisme durable, la sécurité alimentaire et la culture des communautés locales.
- Documenter et analyser les mécanismes de participation des communautés locales dans les processus de décision liés à l'exploitation pétrolière.
- Proposer des recommandations concrètes et opérationnelles pour une gouvernance écologique et sociale du secteur, fondée sur le respect des droits humains

#### IV. Les livrables de la mission

Le/La consultant(e) devra soumettre les livrables suivants :

- Une note méthodologique détaillée et validée par la structure.
- Un rapport intermédiaire de diagnostic incluant les premiers résultats de l'analyse documentaire et des enquêtes.
- Un rapport final complet comprenant :
  - L'analyse détaillée des impacts environnementaux, sociaux, économiques, culturels.
  - Les témoignages des communautés affectées.
  - L'analyse du cadre juridique applicable (conformité des projets avec les droits environnementaux et culturels nationaux et internationaux).
  - Les recommandations stratégiques et opérationnelles.
- Une synthèse à vulgariser (maximum 5 pages) destinée aux communautés locales et aux décideurs.
- Un rapport de l'activité de l'atelier de restitution des résultats avec les parties prenantes.

#### V. Approche méthodologique attendue

Le/La consultant(e) est invité(e) à proposer une méthodologie rigoureuse répondant **au moins** aux critères d'une approche mixte, qualitative et quantitative, participative et fondée sur les droits humains, incluant notamment :

- L'analyse documentaire : revue des EIE, rapports, textes législatifs, engagements internationaux.
- Une évaluation de la conformité juridique du projet d'exploitation du pétrole.
- Des enquêtes de terrain (enquêtes, entretiens semi-directifs et/ou focus groups avec les communautés, autorités territoriales et déconcentrées, ONG, gestionnaires de parc, etc.).

#### VI. Profil du/de la consultant(e)

Le ou la consultant.e principal.e doit être un spécialiste confirmé (droit de l'environnement, socio-économie, évaluation d'impact, etc.) justifiant d'une expérience d'au moins dix ans dans la réalisation d'études similaires.

#### VII. Durée de la mission

La durée totale de la mission est estimée à **deux (2) mois**, incluant toutes les phases (cadrage, terrain, analyse et restitution).

## VIII. Procédure de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leurs dossiers comprenant une offre technique, une offre financière, les CV de l'équipe, les preuves d'expérience similaires, rapports, etc.) à l'adresse suivante : [recrutement@cradesc.org](mailto:recrutement@cradesc.org) avant le 25 avril 2026.